



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Crise forestière sur la Côte-Nord **Le comité propose une solution au Ministre**

Baie-Comeau, le 6 février 2015 – Bien que des travaux et des rencontres aient toujours lieu entre le gouvernement, les industriels forestiers et le milieu socioéconomique pour trouver des solutions, force est de constater que les travaux réalisés à ce jour n'aident en rien, à court terme, nos entreprises régionales. Dans ce contexte, le comité de la crise forestière propose encore une piste de solution au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

Rappelons que le Bureau de mise en marché des bois (BMMB) a été créé par le MFFP avec le mandat de mettre le bois aux enchères et de l'offrir au plus offrant. Le BMMB fixe un prix plancher; si le prix soumis est en deçà de ce prix, le bois n'est pas vendu et le BMMB préfère le laisser dépérir en forêt. Il s'agit d'une situation inacceptable pour le comité de la crise forestière. Ce dernier demande donc au BMMB de mettre aux enchères le bois affecté par la tordeuse des bourgeons de l'épinette, sans prix plancher, et de laisser le marché décider de la vraie valeur du bois.

« Il faut rapidement mettre cette mesure en place avant que le bois soit inutilisable » souligne monsieur Claude Martel, porte-parole du comité. « C'est encore la forêt nord-côtière qui écopera si le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ne prend pas ses responsabilités. Nous avons plusieurs milliers d'hectares – 1 hectare correspond à 2 terrains de football ! – qui ne pourront être aménagés. C'est le potentiel de coup forestier qui écopera à long terme. »

Monsieur Martel termine par ces mots « Le bois doit être récolté à un prix compétitif et transformé sur la Côte-Nord. Notre filière forestière ne peut pas être plus fragilisée. Tout est en place, il ne manque qu'un peu de volonté politique. »

- 30 -

Source : Sarah Gaudreault, Communications
Comité de la crise forestière
418 295-2593, poste 225 - sgaudreault@idmanic.ca